

D'un bouclage... à l'autre

Groupe Moniteur : une cagnotte en ligne pour aller en cassation

Avec l'appui d'une partie des 73 journalistes déboutés en appel, le SNJ et le SNJ-CGT ont lancé une cagnotte en ligne sur lepotcommun.fr afin de co-financer un pourvoi en cassation contre la décision incompréhensible de la Cour d'appel de Paris, ayant donné raison à la direction du Groupe Moniteur (Infopro Digital). Ces journalistes sont privés de leurs droits d'auteur tirés du droit de copie, gérés par le CFC, au nom d'une lecture fallacieuse de la loi Hadopi et d'un accord droits d'auteur très mal rédigé, non signé par le SNJ. Affaire à suivre.

À L'Huma, une victoire contre le bâillon

La mobilisation solidaire et médiatique a payé. Le groupe Paprec a fini par se désister de ses poursuites début avril. La société spécialisée dans le recyclage avait attaqué en diffamation deux journalistes de *L'Humanité* ayant révélé, témoignages et preuves à l'appui, un cas de discrimination syndicale dans l'entreprise. La levée de boucliers a fait effet : victoire pour la liberté de la presse !

La ZAD, zone de non-droit à l'information

Scènes surréalistes, à l'occasion de l'opération d'évacuation des zadistes par les forces de l'ordre, à Notre-Dame-des-Landes, devenue une zone de non-droit à l'information. Alors que la plupart des journalistes étaient empêchés d'approcher, interdits de filmer les heurts ou reconduits voire confinés dans une « zone presse », officiellement pour raisons de sécurité, les seuls « reporters » autorisés à se déplacer sur le site et à filmer les évacuations étaient des gendarmes équipés de caméras, permettant

au ministère de proposer « gracieusement » aux rédactions photos et vidéos officielles des événements. « *La liberté d'informer est-elle toujours d'actualité en France ?* » a réagi le SNJ dans un communiqué stigmatisant cette volonté effrénée de contrôle de l'information.

Violences policières : ça recommence !

Les manifestations contre la loi Travail, sous Hollande, avaient inauguré les tirs de projectiles inconsidérés des forces de l'ordre en direction des manifestants, et les

violences sans discernement à l'encontre des journalistes, en particulier les photographes, en tête de cortèges. Ce gouvernement Macron, qui semble avoir décidé de régler la question sociale par la matraque, remet ça avec une violence décuplée. Ainsi à Notre-Dame-des-Landes, plusieurs journalistes ont été blessés par les forces de l'ordre en tentant de couvrir les opérations d'évacuation de la ZAD, et plusieurs manifestations sociales ayant dégénéré ont également fait des dégâts. Le 19 avril, deux photographes ont été blessés, l'un touché aux mains par un tir de grenade, une autre consœur qui a eu la clavicle cassée. Le SNJ se portera en justice à leurs côtés s'ils le souhaitent.

Bienvenue aux camarades syriens en exil



Respectivement président et secrétaire général de la Syrian Journalists Association (SJA), Ali Eid et Sakher Edris étaient de passage au siège du syndicat le 26 janvier, afin de formaliser par la signature d'une convention le partenariat officialisant la domiciliation administrative du syndicat syrien dans les locaux de la rue du Louvre. La SJA syndique environ 500 journalistes syriens, pour la plupart expatriés, dispersés à travers le monde. Ses deux principaux responsables, qui

habitent en France, avaient besoin d'une nouvelle domiciliation administrative, la précédente étant située à Bagdad. Le bureau national s'était prononcé favorablement début janvier. La FIJ, par l'intermédiaire de son secrétaire général Anthony Bellanger, a facilité la prise de contact. La signature de la convention a permis un échange très fraternel. Les camarades syriens pourront recevoir leur courrier au siège, et y tenir occasionnellement des réunions.



Retrouvez l'actualité du SNJ sur www.snj.fr
ou suivez-nous sur Twitter [@SNJ_national](https://twitter.com/SNJ_national)